

PROGRAMME DE CRÉDIT DE COTISATION 2023

<https://www.upa.qc.ca/fr/programme-credit-de-cotisation>

N° UPA : _____ Nom de la ferme: _____
 Adresse : _____ Municipalité : _____
 Code postal: _____ Téléphone : _____
 Courriel : _____

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Être un producteur agricole enregistré comme une ferme à cotisation double, pour l'année 2023 (802 \$) **et prévoir avoir un revenu agricole brut de moins de 25 000 \$ en 2023;**
- ✓ Être en conformité avec le règlement sur les cotisations en ayant acquitté ses cotisations et les intérêts à l'UPA, et ce, incluant une cotisation simple pour l'année en cours, soit le montant de 461.05 \$ (401 \$ plus taxes);
- ✓ Vous recevrez un avis de cotisation double, pour traiter votre demande vous devez avoir acquitté une cotisation simple;
- ✓ **Remplir le présent formulaire et l'expédier à l'UPA, AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE 2023;**
- ✓ Faire la démonstration, à la satisfaction de l'UPA, de revenus agricoles bruts d'une valeur inférieure à 25 000 \$⁽¹⁾ pour l'année 2023 et nous transmettre les documents requis **avant le 31 juillet 2024.**
- ✓ Pour l'ensemble des modalités, veuillez consulter le site Web : <https://www.upa.qc.ca/fr/programme-credit-de-cotisation>

DOCUMENTS À TRANSMETTRE AVANT LE 31 JUILLET 2024

<p>Pour les sociétés en nom collectif (SENC), les copropriétés et les producteurs indivisaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • État des résultats des activités d'une entreprise agricole de la déclaration de revenus fédérale 2023 (Formulaire T2042). 	<p>Pour les compagnies, coopératives ou sociétés en commandite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • États financiers 2023, incluant les notes.
---	--

Pour des fins de vérifications et de conformités aux conditions du programme, un certain nombre de demandes choisies aléatoirement feront l'objet d'une analyse détaillée. Dans ce cas, les producteurs devront nous transmettre les documents supplémentaires prévus au programme.

Pour les fins d'admissibilité au crédit de cotisation simple, j'autorise l'UPA :

- ✓ À vérifier mes volumes produits auprès des fédérations et/ou syndicats concernés.
- ✓ À vérifier tous les documents demandés que je fournirai.

Et : J'accepte d'être considéré comme un producteur individuel; en conséquence, un seul mandataire sera reconnu dans mon entreprise, lequel j'identifie comme suit : _____
Nom et prénom en caractère d'imprimerie

- ✓ Pour les fermes membres : je reconnais avoir droit à un seul vote, exprimé par le mandataire ci-haut décrit.
- ✓ Je comprends que je serai dans l'obligation de rembourser le crédit accordé et les intérêts, le cas échéant, si mes revenus agricoles bruts sont supérieurs à 25 000 \$ en 2023 ou si je ne fournis pas tous les documents requis **avant le 31 juillet 2024.**

Je déclare que les renseignements inscrits sur le présent formulaire ainsi que les informations transmises sont exacts.
 Je déclare avoir pris connaissance des conditions du programme, être en accord avec son contenu et m'engage à les respecter.

Signature : _____ Date : _____

3 FAÇONS DE NOUS TRANSMETTRE LE FORMULAIRE (AU PLUS TARD POUR LE 31 OCTOBRE 2023)

Par courriel : cotisations@upa.qc.ca

Par télécopieur : 450 463-5215

Par la poste : L'Union des producteurs agricoles
 Service des cotisations
 100-555 boul. Roland-Therrien,
 Longueuil (Québec) J4H 3Y9

⁽¹⁾ Les éléments suivants sont comptabilisés aux fins du présent programme à titre de revenus agricoles bruts :
 Vente de bois, Assurance récolte, Agri-stabilité, Assurance stabilisation de revenus agricoles (ASRA), Agri-Québec plus.